

Information réglementée - Information privilégiée
3 décembre 2019 – pour diffusion immédiate

Un investissement dans les Nouvelles Actions comporte des risques substantiels et des incertitudes. Les investisseurs potentiels doivent être capables de supporter le risque économique d'un investissement dans les Nouvelles Actions, les Droits de Préférence ou les Scrips et devraient être en mesure de supporter une perte partielle ou totale de leur investissement. Les investisseurs potentiels sont invités à considérer attentivement les informations contenues dans le Prospectus, et en particulier, la section « Facteurs de Risques » à la page 11, avant d'investir dans les Nouvelles Actions, les Droits de Préférence ou les Scrips. Cette section « Facteurs de Risques » présente en premier lieu les facteurs de risque les plus importants dans chaque (sous-)catégorie.

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, en tout ou en partie, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout autre pays ou toute autre juridiction dans laquelle sa diffusion n'est pas autorisée légalement. D'autres limitations s'appliquent également.

Première phase de l'offre publique dans le cadre de l'augmentation de capital achevée avec succès avec une souscription de déjà circa 84,6% des Nouvelles Actions

Lancement le 3 décembre 2019 du placement privé accéléré de scrips réservé aux investisseurs institutionnels

- Le 21 novembre 2019, TINC a lancé une offre publique de souscription à un maximum de 9.090.909 Nouvelles Actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux pour un montant maximal de 112.727.272 EUR.
- Le prix d'émission a été fixé à 12,40 EUR par Nouvelle Action.
- Trois droits de préférence extra-légaux donnaient le droit de souscrire une Nouvelle Action.
- Au cours de la période de souscription, 84,6% des Nouvelles Actions (7.689.359 Nouvelles Actions) ont déjà été souscrites par l'exercice de droits de préférence extra-légaux.
- Les actionnaires principaux, Belfius Insurance et Gimv, ont exercés tous leurs droits de préférence extra-légaux.
- Les résultats de la vente des scrips, les résultats définitifs de l'augmentation de capital et le montant, le cas échéant, qui reviendra aux titulaires des droits de préférence extra-légaux non exercés seront rendus publics le 3 décembre 2019.
- TINC a demandé à l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA) de suspendre l'admission à la négociation des actions sur le marché réglementé Euronext Brussels le 3 décembre 2019 jusqu'à l'annonce des résultats définitifs de l'augmentation de capital.
- La remise des Nouvelles Actions est prévue pour le 5 décembre 2019.

Information réglementée - Information privilégiée
3 décembre 2019 – pour diffusion immédiate

TINC déclare que, dans le cadre de son offre publique de souscription d'un maximum 9.090.909 de Nouvelles Actions pour un prix de 12,40 EUR par Nouvelle Action, faisant partie d'une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux, 7.689.359 Nouvelles Actions ont déjà été souscrites via l'exercice de droits de préférence extra-légaux (trois droits de préférence extra-légaux donnaient le droit à souscrire une Nouvelle Action). Cela représente une souscription de 84,6% du montant maximal de 112.727.272 EUR.

La période de souscription avec droits de préférence extra-légaux s'est clôturée le 2 décembre 2019. Les 4.204.651 droits de préférence extra-légaux, qui, pendant la période de souscription n'ont pas été exercés, seront transformés en un même nombre de scrips qui seront vendus lors d'un placement privé accéléré réservé aux investisseurs institutionnels. Celui-ci aura lieu le 3 décembre 2019.

Les investisseurs qui achètent des scrips, s'engagent de manière irrévocabile à souscrire aux Nouvelles Actions restantes aux mêmes conditions que pour la souscription avec droits de préférence extra-légaux: une (1) Nouvelle Action à 12,40 EUR pour trois (3) droits de préférence extra-légaux sous forme de scrips.

Les Nouvelles Actions donneront droits à des dividendes pour l'entièreté de l'année fiscale débutant le 1^{er} juillet 2019.

Le 3 décembre 2019 jusqu'à l'annonce des résultats du placement privé accéléré des scrips, la négociation des actions sera suspendue.

Les résultats de la vente des scrips et les résultats finaux de l'offre publique de souscription seront rendus publics via un nouveau communiqué de presse, en principe, le mardi 3 décembre 2019.

Le Prospectus était également gratuitement mis à disposition des investisseurs au siège social de l'Emetteur, Karel Oomsstraat 37, 1018 Antwerpen, Belgique. Le Prospectus est aussi disponible sur le site internet suivant, sous certaines conditions: www.tincinvest.com/kapitaalverhoging2019 et sur les sites respectifs de Euronext Brussels, KBC Securities (www.kbc.be/tinc (ENG, NL, FR); <https://www.kbcsecurities.com/prospectus-documents-overviews/prospectus-overview> (ENG, NL, FR); www.cbc.be/corporateactions (FR); www.bolero.be/nl/tinc (NL); www.bolero.be/fr/tinc (FR)), Belfius Bank NV (www.belfius.be/tinc2019 (ENG, NL, FR)), Degroof Petercam NV (www.degroofpetercam.be/nl/nieuws/tinc_2019 (NL); www.degroofpetercam.be/fr/actualite/tinc_2019 (FR); www.degroofpetercam.be/en/news/tinc_2019 (ENG)) et la FSMA.

L'approbation du Prospectus par la FSMA ne peut être considérée comme un avis favorable sur des Actions Nouvelles, des Droits de préférence et/ou des Scrips.

Information réglementée - Information privilégiée
3 décembre 2019 – pour diffusion immédiate

Prudence par rapport aux projections

Ce communiqué peut contenir des projections qui comportent des risques et des incertitudes telles que notamment des déclarations sur des projets, des objectifs, des attentes et des intentions de TINC. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que de telles projections contiennent des risques connus et inconnus et sont soumises à des incertitudes commerciales, économiques et concurrentielles importantes que TINC ne contrôle pas en grande partie. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs de ces risques ou de ces incertitudes se réaliseraient ou dans le cas où les hypothèses de base retenues s'avéreraient inexactes, les résultats finaux peuvent substantiellement différer des résultats prévus, attendus, estimés ou extrapolés. Par voie de conséquence, TINC ne prend pas la responsabilité de l'exactitude de ces projections.

INFORMATION IMPORTANTE

L'information contenue dans le présent communiqué n'est pas destinée à être diffusée, publiée ou distribuée directement ou indirectement aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains, ou en Australie, au Canada ou au Japon. L'information contenue dans le présent communiqué ne constitue pas une Offre de souscription de titres aux Etats-Unis, en Australie, au Canada et au Japon.

Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis, à moins qu'ils ne soient enregistrés conformément à la législation applicable ou exemptés d'un tel enregistrement. TINC Comm. VA n'a pas l'intention d'enregistrer une quelconque partie de l'Offre aux Etats-Unis. Cette information ne constitue pas une demande de recevoir des fonds, des titres ou toute autre contre-prestation et, dans l'hypothèse où ils seraient renvoyés en réponse à l'information contenue dans le présent communiqué, ils ne seront pas acceptés.

Un prospectus concernant l'Offre des actions de TINC Comm. VA. est publié. Un exemplaire du prospectus est disponible sur le site web de TINC Comm. VA.

Le présent document n'est pas un prospectus et les investisseurs ne devraient pas souscrire à un quelconque titre auquel il est fait référence dans ce document, ou acquérir un tel titre, sauf sur la base de l'information qui est contenue dans le prospectus.

Contact:

Manu Vandenbulcke, CEO TINC

T +32 3 290 21 73 – manu.vandenbulcke@tincinvest.com

Bruno Laforce, Investor Relations TINC

T + 32 3 290 21 73 – bruno.laforce@tincinvest.com

Information réglementée - Information privilégiée
3 décembre 2019 – pour diffusion immédiate

À propos de TINC

TINC est une société d'investissement cotée en bourse, qui participe à des sociétés qui réalisent et exploitent des infrastructures. TINC détient un portefeuille diversifié de participations dans des partenariats public-privé, des infrastructures énergétiques et des infrastructures basées sur la demande, situées en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Ce portefeuille de placements génère des flux de trésorerie durables à long terme, qui constituent la base de la politique de distribution du TINC. Les participations sont suivies activement par une équipe expérimentée de professionnels de l'investissement et de l'infrastructure ayant des bureaux à Anvers et à La Haye. TINC est coté sur Euronext Brussels depuis le 12 mai 2015.

Visitez notre site web pour plus d'informations : www.tincinvest.com
